

CONTRAT DE RÉSERVATION

A compléter et envoyer avec votre acompte à :

SARL CAMPING D'AUBEROCHE 100 route du Roc LE
CHANGE 24640 BASSILLAC ET AUBEROCHE

NOM

Prénom

Adresse

Code postal Ville

PAYS :

Tél :

Mail :

Date d'arrivée: Date de départ:

Nombre adultes : Nombre enfants (-18ans) :

Liste des ACCOMPAGNANTS (nom, prenom, age)

Animal 0 Race: (sauf chiens de 1e et
2e catégories 1 seul ~ animal par location, et par emplacement)

HEBERGEMENTS

MOBILE HOME super mercure

MOBILHOME trigano confort

BENGALI GITE

EMPLACEMENT CAMPING

TENTE CARAVANE CAMPING CAR

Electricité (10A)

Réfrigérateur (3.50 €/jour) selon disponibilités

**A réception de la réservation un devis vous sera
envoyé et un acompte de 30% de la totalité du
séjour + 10 € de frais de réservation (pour
hébergement uniquement) vous sera demandé**

Pièces à fournir pour les hébergements : une
attestation d'assurance responsabilité civile

J'ai bien noté les modalités de paiement du solde.

N° immatriculation véhicule :

Mode de règlement de l'acompte souhaité:

Chèque bancaire libellé au nom de SARL CAMPING
D'AUBEROCHE

virement- Domiciliation bancaire: IBAN: FR761558
9245800716750124347 • BIC: CMBFR2BARK

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions
générales et particulières de vente

Fait à le
Signature

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

*Pour les hébergements, le prix ne comprend pas :

- Les draps et linge de maison
- Le nettoyage de fin de séjour 50€ (retenu sur
la caution, s'il n'est pas effectué par le
locataire)
- Animaux 2€ par jour (1 seul animal -10kg)
- Caution à verser à l'arrivée 150€ pour tout
hébergement

* La réservation ne devient effective qu'après
réception de votre acompte de 30% du montant total
du séjour + 10 € de frais de réservation .

* **Le solde** du séjour sera réglé au plus tard le jour de
votre arrivée.

***Taxe de séjour à régler en sus à votre arrivée au
tarif en vigueur**

* **Cas d'annulation de séjour** : Dans tous les cas, les
frais de réservation seront conservés.

L'annulation émanant du client, à plus de 30 jours du
début de location, entraîne le remboursement de
l'acompte. Passé ce délai, la totalité de l'acompte sera
conservé par le camping.